



Le Proviseur
à
Mesdames, messieurs
les parents d'élèves

Belfort, le **29 avril 2021**

Objet : Poursuite du protocole sanitaire pour l'accueil des élèves à compter du 3 mai

Madame, monsieur,

Dans le courrier en date du 29 mars 2021, je vous informais de votre retour au-devant de vous en fin de cette semaine afin de vous informer de la suite donnée au protocole d'accueil de nos élèves.

Le Proviseur

Les communications ministérielles ont été relayées par les médias. Nous avons donc connaissance qu'à compter du 3 mai nous accueillerons nos élèves en « Jauge réduite » tout en maintenant un protocole de sécurité sanitaire renforcé au sein de notre structure.

Dossier suivi par
Laura Charton
Fonction
Secrétariat de direction

Téléphone
03 84 46 64 80

Mél.
ce.0900002n@ac-
besancon.fr

13 Avenue Roosevelt
BP 40537
90016 BELFORT Cedex

- L'interdiction de la pratique de l'EPS en intérieur et la mise en place d'un programme d'enseignement adapté dans l'attente de nouvelles consignes
- L'augmentation de la distanciation sociale dans les lieux où le port du masque n'est pas obligatoire, en l'occurrence au restaurant scolaire.
- Le remplacement de l'éviction scolaire de 7 jours par une éviction de 10 jours en cas de contamination.
- La fermeture programmée de classe, pilotée par la médecine scolaire, à l'apparition de la première contamination d'un élève.
- La mise à disposition hebdomadaire d'autotests.
- Et toujours le strict respect des gestes barrières en tous lieux de l'établissement.

Concernant l'accueil de nos élèves au sein de l'établissement, nous ne sommes toujours pas en situation de pouvoir accueillir plus de 75% de notre effectif afin de maintenir une distanciation physique dans les lieux communs. Mais nous avons à tenir compte des procédures de fin d'année scolaire et du déroulement des évaluations qu'il nous sera possible de mettre en œuvre dans ce nouveau contexte, tout en conservant le principe d'alternance défini précédemment. Ce qui nous conduit à définir l'alternance enseignement en présentiel / enseignement en distanciel comme suit :

	SEM 18	SEM 19	SEM 20	SEM 21	SEM 22	SEM 23
	du 03 au 07 mai	du 10 au 12 mai	du 17 au 21 mai	du 25 au 28 mai	du 31 mai au 04 juin	du 07 au 11 juin
PRESENTIEL	Tles		1ère		2nde	
	1ère	2nde		Tles		1ère
DISTANCIEL	2nde	1ère	Tles	2nde	1ère	Tles

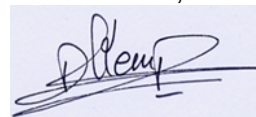
Les élèves des séries technologiques et les étudiants ne sont pas concernés par l'enseignement en distanciel.

Je me permets à nouveau de rappeler que pendant la durée de cette hybridation de notre enseignement, le service vie scolaire et les professeurs documentalistes resteront en lien avec nos élèves afin de pallier aux éventuelles difficultés qui altéreraient le déroulement de notre action. Par ailleurs nous pouvons pallier à certaines difficultés liées à l'usage du numérique à domicile, si tel est le cas de votre enfant je vous prie d'en informer le service vie scolaire et le professeur principal aussi rapidement que possible.

Les professeurs principaux et l'ensemble des personnels œuvrant à la réussite scolaire de votre enfant restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur cette organisation relevant de notre compétence.

Je vous prie d'agréer madame, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Proviseur,



Didier KEMPF